



## ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901

(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

30/05/2019

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### PROJET D'AMENAGEMENT DU « CŒUR DE CARNOLES » A ROQUEBRUNE CAP MARTIN

### L'ASPONA DÉPLORE UN SIMULACRE DE CONSULTATION ET DEMANDE UN PROJET QUI PRENNE EN COMPTE LA QUALITÉ DE VIE DES FUTURS HABITANTS

Les habitants de la CARF (Communauté d'agglomération de la Riviera Française) sont invités à donner leur avis sur le projet d'aménagement de l'ancien site de la base aérienne de RCM, baptisé « Cœur de Carnolès ».

Pour l'ASPONA, qui vient de transmettre à la CARF ses observations détaillées (voir le texte complet sur le site : <http://aspona.org/pdf/ObservationsAsponaCoeurDeCarnoles.pdf>), le projet s'avère très décevant à plusieurs titres :

- le dossier soumis à la consultation **date de juin 2018** et a déjà servi de base, en juillet dernier, au concours d'architectes ; ceux-ci ont rendu leur copie avant le mois d'avril 2019 ⇒ *A quoi bon donner un avis si les jeux sont déjà faits et le projet ficelé ?*

- le projet résulte d'**une discussion entre 3 scénarios biaisés** : 1/ laisser le site en friche ; 2/ garder le bâtiment central alors qu'il était déjà détruit en mars 2018 ; 3/ aligner les immeubles dans les zones les plus bruyantes, le long de la voie ferrée, de l'avenue de Mauléon et de la D 6007, et créer un grand jardin à la place de la dalle en béton (ancien tarmac et terrain de manœuvre) probablement polluée ⇒ *Pourquoi avoir volontairement négligé les deux avis de 2017 et 2018 de l'Autorité environnementale qui insistaient sur l'exposition des futurs habitants au bruit (train et route) et à la pollution atmosphérique (logements à moins de 150 m d'une voie à grande circulation avec un trafic supérieur à 15 000 véhicules par jour) en l'absence de végétaux pour faire écran ?*

- le projet est associé à un pôle d'échange multimodal lié à la gare de Carnolès. Mais en dehors de la construction d'un parking, **aucune proposition n'est faite pour élargir les deux passages sous la voie ferrée**, ni l'avenue de la Paix qui n'a qu'un seul trottoir. Aucune mesure n'a été prise depuis deux ans pour freiner la frénésie de construction immobilière dans un rayon de 200 m autour de la ZAC ⇒ *Comment accepter un tel projet très coûteux, « hors sol », déconnecté du Quartier de plages et de ses écoles et mal adapté au contexte local, notamment en matière climatique et de mobilité ?*

L'ASPONA demande que soit étudié **un nouveau projet qui prenne en compte la qualité de vie des futurs habitants de l'éco-quartier, mais aussi de Carnolès**. Ce n'est pas le cas du dossier qui est aujourd'hui soumis aux habitants de la CARF.

Vous avez d'autres idées ? Vous voulez soutenir la demande de l'ASPONA ? Participez à la consultation en allant dans les bureaux de la CARF, avenue Villarey à Menton, ou en envoyant un courriel à [h.ravidat@carf.fr](mailto:h.ravidat@carf.fr) avant le 9 juin.